Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

À Laudun-l'Ardoise, 1 milliard d'euros pour décarboner l'aviation et le maritime



La Commission européenne vient de retenir le projet industriel de MGH Energy à Laudun-l'Ardoise, dans le cadre de son Innovation Fund. Sur cette ancienne friche industrielle du Gard rhodanien, un investissement de 1,1 milliard d'euros doit permettre de produire, dès 2031, des carburants de synthèse destinés aux avions et aux navires. À la clé ? Une nouvelle ambition industrielle pour le territoire, près de 200 emplois permanents et un enjeu qui dépasse largement les frontières du Gard.

À Laudun-l'Ardoise, l'ancienne friche industrielle s'apprête à changer de dimension. Le projet porté par MGH Energy vient d'être sélectionné par la Commission européenne dans le cadre de l'Innovation Fund, un dispositif destiné à soutenir les technologies industrielles innovantes et bas-carbone. Une reconnaissance qui conforte la crédibilité du projet et ouvre la perspective d'un soutien financier européen. Avec 1,1 milliard d'euros d'investissement, le futur site ferait de la commune gardoise un pôle de production de carburants de synthèse, à destination de deux secteurs particulièrement difficiles à décarboner : l'aviation et le transport maritime. À l'horizon 2031, l'usine devrait atteindre une capacité annuelle de 110 000 tonnes de carburants : 70 000 tonnes de kérosène de synthèse, destiné à l'aviation,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

et 40 000 tonnes de méthanol de synthèse, notamment pour les navires. Deux productions complémentaires réunies sur une même plateforme industrielle.

Le carburant de synthèse

Le procédé repose sur la combinaison d'hydrogène et de CO_2 biogénique, c'est-à-dire issu de matières organiques. Ces éléments chimiques les plus simples et abondants sur terre permettent de fabriquer des carburants de synthèse, également appelés e-carburants, susceptibles de se substituer aux combustibles fossiles dans des secteurs où l'électrification directe reste difficile. Leur bilan climatique dépend toutefois des conditions de production, notamment de l'origine de l'électricité utilisée pour fabriquer l'hydrogène. MGH Energy prévoit d'associer deux procédés d'électrolyse de l'eau : une technologie alcaline, déjà éprouvée industriellement, et une technologie à haute température, dite SOEC (électrolyse à oxydes solides), développée par Genvia, son partenaire technologique. Cette combinaison conjugue fiabilité industrielle et amélioration des performances. Selon MGH Energy, son intégration à cette échelle constituerait une première mondiale.



Le futur site industriel Copyright Animaconseil

Une réglementation européenne qui accélère la demande

L'aviation et le transport maritime figurent parmi les secteurs les plus complexes à décarboner. Les carburants de synthèse apparaissent ainsi comme l'une des pistes pour réduire leur dépendance aux énergies fossiles. Le règlement européen ReFuelEU Aviation impose une part croissante de carburants durables dans l'approvisionnement des aéroports. Dès 2030, les carburants d'aviation de synthèse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

devront représenter au moins 1,2 % du carburant fourni dans les aéroports concernés. Côté maritime, le règlement FuelEU Maritime, applicable depuis janvier 2025, prévoit une réduction progressive de l'intensité des émissions de gaz à effet de serre de l'énergie utilisée à bord des navires : 2 % dès 2025, puis 6 % en 2030, par rapport à une valeur de référence. Cette évolution réglementaire souligne aussi le défi industriel : produire suffisamment, à un coût compétitif, pour répondre aux obligations européennes. Car les objectifs climatiques ne suffisent pas à faire émerger une filière. Encore faut-il disposer des installations, des technologies et des acheteurs.

Le défi du financement et des débouchés

La sélection de Laudun-l'Ardoise par l'Innovation Fund constitue, à cet égard, un signal favorable. Mais elle ne signifie pas que le financement européen est déjà définitivement acquis. Elle ouvre la voie à une subvention, dont les modalités restent à concrétiser. Pour MGH Energy, il s'agit désormais de transformer cette reconnaissance en engagements financiers et commerciaux. Son président, Jean-Michel Germa, appelle ainsi investisseurs et futurs acheteurs à rejoindre le projet. Les contrats d'approvisionnement seront déterminants pour sécuriser la viabilité économique de l'installation et permettre le passage à la phase opérationnelle. Le contexte européen donne une idée de la sélectivité de cette reconnaissance. Dans le cadre de son appel à projets 2025 consacré aux technologies net-zéro, la Commission européenne a retenu 77 projets dans 23 pays, pour un soutien total de 3,4 milliards d'euros, parmi 358 candidatures. Les dossiers ont notamment été évalués au regard de leur potentiel de réduction des émissions, de leur maturité industrielle et de leur efficacité économique.

Une nouvelle page pour le Gard rhodanien

Pour Laudun-l'Ardoise et le Gard rhodanien, les retombées pourraient être considérables. Installée sur une ancienne friche appartenant à l'agglomération, la future unité participerait à la reconversion d'un site industriel tout en donnant au territoire une place dans une filière énergétique émergente. En phase d'exploitation, environ 200 emplois permanents sont annoncés. Le projet pourrait attirer de nouvelles compétences industrielles et renforcer l'écosystème économique local. Désormais il s'agit de boucler les financements, de sécuriser les débouchés commerciaux et de concrétiser cette ambition technologique. À Laudun-l'Ardoise, la perspective est ambitieuse et le chantier ne fait que commencer.

Mireille Hurlin

Fénix Évolution lève 18M€ pour réhabiliter une usine agroalimentaire à Gargas

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Ce mercredi 22 octobre à La Coquillade, Samuel Marc, président de l'entreprise de revalorisation de fruits déclassés Fénix Évolution, a signé aux côtés de ses partenaires bancaires le prêt syndiqué permettant d'acheter une friche industrielle à Gargas pour lancer la production au début de l'année 2027.

Cela fait un peu plus de deux ans que ce projet de reprise d'une friche industrielle est dans les tuyaux. Et c'est avec le soutien, entres autres, de l'agence du développement, du tourisme et des territoires Vaucluse Provence Attractivité, du Département de Vaucluse, mais aussi de la communauté de communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL) que Samuel Marc a pu mettre sur pied le projet de Fénix Évolution.

Ce mercredi, il a donné rendez-vous à ses partenaires bancaires, la Société Générale, LCL et le Crédit Agricole, dans le cadre somptueux de La Coquillade, pour signer le prêt syndiqué. Entre les banques, les investisseurs privés et publics, et les subventions, notamment via le plan France 2030, Samuel Marc a réussi a levé près de 18M€ pour son projet visant à réindustrialiser le département.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Une entreprise pour sauver les fruits rejetés

Celui qui est aussi coordinateur des régions PACA et Occitanie pour le club des Forces françaises de l'industrie a déjà un pied dans l'agroalimentaire puisqu'avant de fonder Fénix Évolution, il était à la tête d'une entreprise dans ce secteur, autour du sucre naturel des fruits.

> « En France, 13% des fruits sont jetés en moyenne. Ça correspond à 300 000 tonnes de fruits par an en Région Sud. »
>
> *Samuel Marc*

Avec Fénix Évolution, il souhaite donner une vie aux fruits rejetés, qu'ils soient trop petits ou tachés, non pas pour créer un produit fini mais pour élaborer des ingrédients permettant aux industriels français et européens de, eux, faire des produits finis. « Par exemple, dans un sirop, vous avez du concentré de fruits, vous avez des arômes, vous avez du sucre. Nous, nous allons fournir ces ingrédients-là », explique Samuel Marc.

Un marché en France qui dépend des importations

Cette implantation en Vaucluse n'est pas anodine. Premièrement, c'est le moyen de remettre au goût du jour le *made in France* dans un contexte où le pays dépend quasiment totalement des importations pour le type de produits que va créer Fénix Évolution. « L'enjeu, c'est d'arriver à produire en *made in France* au prix du marché européen et en étant local, donc en bénéficiant de l'image *made in France* et surtout, en faisant gagner en coup de transport », ajoute Samuel Marc.

De plus, l'usine est située à Gargas, qui représente l'emplacement idéal pour ce type d'entreprise, la filière fruit étant très présente et variée dans les alentours, avec les pommes à Sisteron, les poires, melons et pommes à Cavaillon, ou encore les pêches et les abricots à Saint-Martin-de-Crau. « Être à Gargas, c'est assez stratégique pour nous parce que, déjà en terme de communication, le Luberon, c'est vraiment porteur, développe le président de l'entreprise. On est pas très loin de Marseille, on est dans un carrefour, pour l'importation et l'exportation, c'est idéal. Et même si ça paraît rural et très très éloigné de tout, en fait c'est très proche de nos fournisseurs et de nos potentiels clients comme notre voisin Aptunion. »

Un projet industriel convaincant

Obtenir les financements afin de racheter la friche industrielle n'a pas été une mince affaire pour Samuel Marc qui a dû se montrer convaincant auprès des différents partenaires. « C'est très dur de financer des projets industriels en France qui ne sont pas des innovations de rupture (*ndlr : concept qui vise à introduire une nouvelle catégorie de produits ou de services*) », affirme-t-il.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

« Il fallait montrer qu'on pouvait être compétitif. »

Samuel Marc

C'est donc en montrant les calculs et les ratios de production, et en montrant que l'entreprise gargassienne pouvait être compétitive que Samuel Marc a pu mobiliser tous ces acteurs financiers dans le but que le projet se réalise. « Ça a été très difficile, mais finalement, il y avait quand même l'envie d'y croire de la part de tout le monde », ajoute-t-il.

La prochaine étape

Maintenant que les financements sont là, le rachat de ce bâtiment de 11 000 m², situé à Gargas, va pouvoir se faire au début du mois de novembre. Les travaux démarreront par la suite et s'étaleront sur plus d'un an, et les machines permettant une dizaine de technologies différentes seront installées. C'est en janvier 2027 que la production devrait être lancée.

Pour ce faire, l'entreprise va passer par une phase de recrutement à partir de septembre prochain. « Au total, on sera 30 au début de l'année 2027, puis 90 après, conclut Samuel Marc. Réimplanter des usines, ça permet de faire vivre des friches industrielles qui sont abandonnées, mais ça permet aussi de créer de l'emploi. »

Projet de réhabilitation de la partie haute des anciennes Papeteries de Malaucène

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



La CoVe –Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin- conduit actuellement un projet de résorption de la friche de la partie haute du site des anciennes Papèteries de Malaucène, avec l'objectif de donner vie à un nouveau lieu dédié à l'économie locale. Une concertation publique a ainsi été menée du 9 au 21 décembre, proposant une exposition ouverte à tous et une invitation aux habitants à contribuer à la démarche. Les travaux devraient débuter en 2026.

La partie haute des Papèteries se situe à la sortie du village en direction du Mont Ventoux à 1,3km du village. Le site qui s'inscrit dans un paysage constitué de landes et de prairies, met en évidence un groupe de constructions issues d'une implantation historique industrielle du 19e siècle qui est aujourd'hui une friche à valoriser.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Partie haute des Papèteries de Malaucène Copyright la CoVe

Le projet a pour ambition de redonner
une activité au site via la reconversion des bâtiments sur environ 1 400m2. L'ensemble des espaces sera traité en bureaux, salles et ateliers modulables et adaptables à l'usage en compatibilité avec un futur projet de bâtiment historique de la fabrique par la Scic (Sociétés coopératives d'intérêt collectif). La Fabrique du Ventoux. Les bâtiments n'emprunteront aucune surface supplémentaire aux prairies environnantes.

Stratégie
La stratégie économique de la CoVe vise à un équilibre au sein du territoire, en répondant aux besoins des entreprises et en leur proposant une offre locative nouvelle, prioritairement sur des projets de bâtiments existants : friches industrielles et bâtiments inoccupées. L'analyse des dynamiques économiques du territoire –via une étude réalisée en 2022 par le cabinet Egis- a mis en évidence un manque de locaux d'activités sur le secteur nord du territoire intercommunal, comprenant Malaucène.

La Croix Florent
La zone d'activités de la Croix Florent est en saturation mais sans potentiel d'extension dans la poursuite de sa stratégie de sobriété foncière. Le projet de réhabilitation d'une partie de la friche industrielle des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Papèteries, suite à l'échec du projet touristique porté par la société Vintour est donc l'occasion de repenser le projet, sur la partie haute du site de friche industrielle et dans le cadre du Plan d'urbanisme de la commune de Malaucène.



Le Projet Copyright La CoVe

L'objectif

L'objectif de la CoVe, au titre de sa compétence en développement économique, sa capacité d'aménagement et la mobilisation des partenaires tels que l'Etat, le Département de Vaucluse … est donc de répondre à la demande des acteurs économiques locaux et de bénéficier d'un lieu dévolu à l'artisanat en proposant des locations et de faire vivre économiquement la partie haute des Papèteries , par une occupation quotidienne.

Retour sur le projet de la Scic La fabrique du Ventoux

En 2022 et 2023, la CoVe avait engagé des discussions et négociations avec le groupe Vintour et des interlocuteurs Belges qui souhaitaient construire un hôtel 4 étoiles et 150 appartements. Depuis fin 2023, la Scic La Fabrique du Ventoux développe un projet sur les parties haute et basse des anciennes Papèteries. La CoVe souhaite maintenir son programme uniquement pour garantir son aménagement rapide, simple et financé et fournir une offre de locaux d'activités à court terme aux entreprises du territoire.

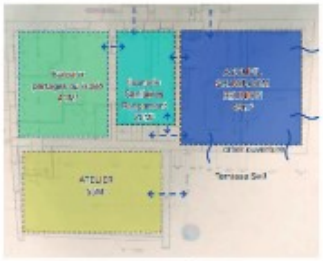
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

PROJET DE RÉHABILITATION
DE LA PARTIE HAUTE DES ANCIENNES PAPETERIES DE MALAUCÈNE

Un nouveau lieu dédié à l'économie productive locale



L'ENTRÉE DE SITE MARQUÉE
Un espace de stationnement mutualisé en entrée de site, marqué par le réemploi du préau métallique, marqueur architectural.
Des accès simplifiés et étudiés pour l'accueil d'entreprises (ouvertures latérales, largeurs adaptées pour les voiries internes).







LES HANGARS DÉDIÉS AUX ARTISANS
Les hangars jumeaux repensés par une extension mesurée en façade :
11 cellules dédiées aux entreprises pour environ 1400 m² (production et stockage, avec possibilité de création de mezzanines logistiques).